

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e)

TÉL. CENTRAL 86-63

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9^e)

Téléph. CENTRAL 69-70

Abonnements: Paris 20 fr.; Départements 24 fr.; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

DIRECTEUR:
Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction

64, rue Drouot, Paris (9^e)

Requête à M. Joseph Thierry

par M. Edouard HERRIOT

Il y a la question des munitions, plus importante que toute autre. Mais il y a aussi la question des fournitures. Sur ce second point, comme sur le premier, une bonne organisation du travail est indispensable pour maintenir cet état moral qui fait honneur à la nation.

A travailler pour l'armée, nous voulons que l'ouvrière gagne sa vie. Certes, nous trouvons naturel qu'un commerçant, qu'un industriel, normalement organisé pour fournir, puisse réaliser des bénéfices légitimes; mais c'est un aspect de ce que l'on a dénommé la reprise des affaires. A Londres, la Chambre des Communes vient d'examiner un projet du Gouvernement, tendant à limiter les profits réalisés par les usines de munitions, à cette occasion, un impôt direct sur ces bénéfices. Puisque notre caractère national répute, paraît-il, à tout ce qui comporte une inquisition, nous ne voulons pas soulever un débat qui risquerait d'irriter certaines préventions.

De bons marchés, bien établis, bien surveillés, peuvent, à la rigueur, suffire. J'ai sous les yeux un de ces types de marchés de gré à gré pour confection d'effets d'habillement. Il se réfère au cahier des charges et conditions générales du 16 février 1903, modifié le 6 juillet 1909. Il vise plus spécialement l'article 14, interdisant de sous-traiter, et le décret du 10 août 1899 sur les conditions du travail, portant obligation notamment de payer aux ouvriers et ouvrières un salaire normal. Rien de mieux. Si ces clauses et conditions sont partout observées, nous avons satisfaction. Mais il faut qu'elles le soient. Et nous faisons appel à l'esprit vigilant de M. le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intendance pour qu'il fasse une guerre impitoyable au sous-traitant, au marchandeur. A l'occasion, quelques pressions exemplaires donneraient à l'opinion cette garantie sur laquelle elle veut pouvoir compter.

Autant nous entendons favoriser le commerçant lui-même, autant nous entendons pourchasser le spéculateur, celui qui prétendrait ne réaliser un bénéfice que par une transmission de marchandise. La victime, en pareil cas, c'est l'ouvrière à domicile; il faut que les réductions opérées sur son salaire compensent les prélèvements réalisés avant exécution. Notre tâche est d'autant plus urgente que le Ministère de la guerre possède aujourd'hui des disponibilités importants, en ce qui concerne les objets confectionnés. Il est possible qu'il soit arrivé à diminuer ses commandes. Le travail peut se raréfier; quel devoir de le distribuer aussi judicieusement que possible!

A Lyon, nous avons, — à titre d'expérience sociale — créé quatre œuvres de travail à domicile. Les magasins de l'armée nous remettent des commandes pour des effets de deuxième catégorie (chemises, caleçons, sacs de couchage, paillasse, bougrons, moussettes, couverture, couvre-hidon). L'étoffe nous est fournie. Dans chaque œuvre, les coupeurs et coupeuses préparent le travail qui est distribué aux ouvrières inscrites: mécaniciennes chargées du montage, finisseuses à domicile. On revient à l'atelier quelques-unes de ces ouvrières pour les initier aux nécessités du travail militaire. Déduction faite des frais généraux, nous partageons ensuite entre les travailleuses la totalité des sommes qui nous sont versées par l'Intendance. Par ce procédé, le salaire de la femme est sensiblement relevé.

Nous n'entendons pas faire concurrence aux maisons régulièrement organisées pour les fournitures. Le commerçant établi mérite des égards que nous devons lui assurer. Mais nous voulons faire la guerre aux sous-traitants, à ces industriels d'occasion qui se sont improvisés fournisseurs. Toutes les fois qu'une ouvrière reçoit un salaire normal et régulier, nous lui conseillons de ne pas quitter son patron; mais nous protégeons et nous réveillons celles qui ne peuvent obtenir ce du travail de seconde ou de troisième main. Le nombre est considérable de malheureuses qui, abandonnées à elles-mêmes, ne gagneraient qu'un franc en une journée de dix heures de travail; le fait est fréquent, par exemple pour la confection des écussons, recherchés par des femmes souffrantes qui ne peuvent pas porter de paquets lourds. Nous lutons aussi contre les œuvres qui prélèvent un bénéfice sur les salaires de femmes qu'elles prétendent aider.

Ces tentatives méritent les encouragements des services de la guerre. Il serait déplorable de laisser, au cours

De 3 à 6 heures Un Drame de la Terre

Un amant accuse sa maîtresse
d'avoir tué son mari

Montluçon, 16 juillet. — Le parquet de Montluçon, à la demande du tribunal de Saint-Amand-Montrond, vient d'être saisi d'une affaire des plus mystérieuses.

UNE MORT MYSTÉRIEUSE

C'est à Isle-et-Bardais, un domaine de La Cachelière, que s'est déroulé le premier acte.

La vivante, il y a trois ans, les époux Creuzieux, dont la femme Marguerite Benne âgée de 31 ans, devint bientôt la maîtresse d'un jeune domestique d'une ferme voisine, Antoine Deguy, alors âgé de vingt-trois ans et comme il devenait plus pressant, l'arrêta, il comparut en correctionnelle, où il fut condamné à treize mois de prison.

C'est alors qu'il entra dans la voie des aveux et accusa sa complice de l'avoir aidé à empoisonner son mari avec du arsenic. La jeune, arrêtée, nia et refusa toute responsabilité sur son amant.

Arresté, il comparut en correctionnelle, où il fut condamné à treize mois de prison.

Peu après Creuzieux mourut dans de telles conditions que la rumeur publique accusa de cette mort les deux amants.

L'ORQUEIL PATERNEL

Cependant, aucune action judiciaire ne fut ouverte et, un an après, Deguy offrit le mariage à sa maîtresse. Le père de cette dernière auquel appartenait le bien, s'y refusa. Furieux, Deguy tira sur lui deux coups de fusil, ce qui lui valut d'être arrêté. Fort heureusement, un médecin alié-

Les Serviteurs de l'Etranger (1)

Des Cabrioles de Daudet

Les basses flatteries du Caméléon à Zola et à Mendès tant qu'ils vécurent

Les avatars de Léon Daudet sont connus, et ses évolutions, et ses prouesses, et ses apostrophes, et ses reniements.

Si connus que nous nous sommes contentés de le rappeler brièvement au début de cette campagne.

Mais on nous demande d'y revenir.

Produisons des documents, nous dit-on. Soit! En voici.

« L'arôme sain et fortifiant » du « Grand Fécâl »

Chaque fois que Léon Daudet insulte quelqu'un, vous pouvez être certains que, cette fois, il a tout dit, jadis, ou la louera bientôt. Et vice-versa.

En attendant, les injures qu'il ne manquera pas de déverser sur Philippe d'Orléans, son maître d'aujourd'hui, écoutez les plats compliments qu'il adressa à Emile Zola, à Zola qu'il insulte avec une grossièreté d'homme des bouges, toutes les fois que l'occasion se présente.

« La lettre que voici a été écrite à Zola par Daudet, le 17 décembre 1899.

A cette date, Zola n'était point encore pour Daudet, dans l'intimité, le « Grand Fécâl », l'ami des frères, le « Vieux », l'ami de son cœur, l'ami sans talent ni pudeur qu'il avait aimé et adoré.

A cette date, Zola avait déjà écrit la lettre « Accusez »; il avait subi ses deux procès; il avait défendu Dreyfus quand celui-ci fut condamné à Rennes.

Voici cependant ce que Daudet, qui l'insultait une fois mort, lui écrivait :

17 décembre 99.

Cher Monsieur Zola,

Comme j'ai depuis huit jours un affreux grippe qui m'empêche de lire et d'écrire, je profite d'un moment de répit pour dire que je n'ai encore lu que les deux premiers articles de votre lettre, et que je me propose de vous développer longuement mon admiration à votre sujet. Dès à présent, laissez-moi vous assurer qu'un livre de vous ne m'a davantage empêché, mené, bouleversé. C'est un arbre humain complet, avec tige, feuilles et racines, et quelle soit votre confiance en vous, et quelle soit votre confiance en moi, croyez à ma franchise si je vous dis que, cette fois, vous tombez le Grand Russe, par l'originalité, l'ampleur et la houle de sentiments, égales à la foule agissante. Il y a autant de votre œuvre, comme sur la mer, un arôme sain et fortifiant.

Ce qui est le remarquable, en outre, c'est l'absence de tout esprit critique, le laissez-aller des jugements et des opinions sur les hautes manifestations de l'art. Mais félicité durerait. C'est un des plus beaux hymnes que je sache à la vie si belle et si méchante.

Votre admirateur qui vous aime,

LÉON DAUDET.

Le Travail Parlementaire

LES PENSIONS MILITAIRES

La commission des pensions militaires s'est réunie au ministère des Finances, sous la présidence de M. Ribot.

Elle a poursuivi la discussion du rapport de M. Jaurès, concernant les pensions à accorder aux orphelins et aux ascendants des militaires morts à la guerre.

AU SENAT

La commission sénatoriale de l'armée s'est réunie sous la présidence de M. Boudenot.

Elle a entendu M. Viviani, président du Conseil; M. Millerand, ministre de la Guerre; et M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat, sur le programme d'artillerie lourde et d'artillerie légère.

La délibération de la commission, qui avait commencé ce matin, à neuf heures et demie, a été suspendue à deux heures pour être reprise à trois heures.

AFFICHEZ!

Notre confrère Paris-Midi demande l'affichage du discours prononcé, le 14 juillet, par le Président de la République.

Nous nous associons entièrement à ce vœu.

Il est celui de tous les Français.

Devant les condres de Rouget de Lisle, M. Poincaré a exprimé, en termes magnifiques, la véritable pensée de la France sur la guerre actuelle — et sa confiance absolue dans la victoire.

Le discours qui a provoqué une sensation énorme chez les alliés, chez les neutres et jusqu'à nos ennemis, mérite mieux qu'une simple reproduction dans les journaux.

Il faut qu'il soit apposé demain sur tous les murs de France!

Les exploits de Védrines

Védrines vient d'être cité à l'ordre du jour pour le motif suivant:

Védrines, adjudant au service aéronautique de la 1^{re} armée.

« Pilote adroit et courageux ayant accompli plus de 100 heures de vol depuis le début de la campagne. Toujours volontaire. A pour les opérations les plus périlleuses. A réussi en particulier, avec un plein succès, une mission particulièrement dangereuse et difficile. »

Offensive autrichienne?

Genève, 15 juillet. — Le quartier général autrichien s'attend d'un jour à l'autre à ce que les troupes du général Danik prennent l'offensive sur l'Isongo.

On ne signale que des rencontres aux avant-postes et quelques succès italiens entre Plevea et Gorizia. Les Autrichiens ont amené sur ce front d'excellentes troupes pourvus d'équipements irréprochables.

A SMYRNE

Londres, 16 juillet. — On apprend de Chios qu'un aviateur britannique a réussi à détruire les dépôts de pétrole pour les sous-marins allemands à Smyrne. Deux sous-marins allemands se trouvaient dans le port.

Donnez votre or

Le ministère des Finances nous communique la note suivante:

« Les trésoreries générales vont être approvisionnées par les soins de la Banque de France de réquis spéciaux à vignette qui seront répartis entre les recettes des finances et les perceptions. »

« Ces réquis seront offerts aux personnes qui voudront échanger de l'or contre des billets, ainsi qu'à celles qui représenteront des réquis précédemment délivrés. »

« A la suite d'un accord intervenu entre le ministre des Finances et le ministre du Commerce, tous les bureaux de poste pourront, à partir du lundi 19 juillet, recevoir dans des conditions donnant au public toutes les garanties, l'or que celui-ci viendra déposer. »

« La Banque de France se chargera d'envoyer en franchise à tous les déposants, le réquis spécial à vignette. »

Nouvelles de Grèce

COMPLOT JEUNE-TURC CONTRE M. VENIZELOS

Athènes, 16 juillet. — Une lettre privée de Constantinople ayant signalé un complot pour assassiner M. Venizelos, à l'instigation du Comité Jeune-Turc, la police a pris les mesures nécessaires pour protéger l'existence de l'ancien président du Conseil.

Nouvelles d'Angleterre

LA QUESTION DU MINIERAI

Londres, 16 juillet. — Ce matin, les propriétaires miniers ont tenu une réunion. Ils vont maintenant se rencontrer avec le président du Board of Trade.

Les délégués des ouvriers arriveront à Londres dans quelques heures et seront reçus à 5 heures par M. Runciman.

Cardiff, 16 juillet. — La situation du bassin houiller du Pays de Galles n'est aucunement améliorée par la conférence qui a eu lieu hier, et durant laquelle on a noté une grande divergence de vues entre les délégués des principaux syndicats. Dans l'ensemble, la majorité de ces délégués est en faveur de la reprise du travail. Aujourd'hui tous les puits sont inactifs et on ne pense pas que le travail soit repris avant lundi.

Pour nos glorieux blessés

Une mesure très opportune

IL FAUT LEUR DONNER UN INSIGNE DE GUERRE

M. Adolphe Girod, député du Doubs, va demander au Parlement de décider la création d'un insigne pour les blessés de guerre.

C'est très bien.

Ceux qui ont été atteints au service de la Patrie ont abandonné, avec regret, l'uniforme militaire pour reprendre leurs vêtements civils.

La veiller, ils étaient soldats. On les salue, ceux-là, et l'on a droit à la sympathie générale. Dès qu'ils ont quitté la capote et le képi, ils se sont perdus dans la foule parce qu'ils n'avaient aucun signe distinctif qui puisse les désigner à l'attention du public.

Rien de plus douloureux pour ces hommes qui se confondent avec les embusqués, et les réflexions faites à haute voix, sur leur passage, par certaines commères qui ne savent pas que ces hommes ont été des héros.

La proposition de M. Adolphe Girod est excellente et mérite de recevoir l'approbation unanime du Parlement.

UN SIGNE NECESSAIRE

Son vote s'impose. Il doit avoir lieu dès la première séance au Parlement. On ne peut pas laisser plus longtemps nos blessés dans cette situation pénible. Nous avons reçu hier, à propos de l'insigne de guerre, la lettre suivante émanant de M. G..., capitaine en retraite, rue Bayen:

« Veuillez protester de toutes vos forces, monsieur le rédacteur du Bonnet Rouge, contre l'annulation qui est faite aux blessés de guerre. J'ai assisté encore hier à un incident regrettable provoqué par l'absence d'insigne de guerre sur la poitrine de nos blessés réformés. La scène se passait dans le métro. Il était six heures du soir. En face de deux jeunes gens, simplement vêtus, deux dames étaient assises. L'une d'elles dit à l'autre: « Qu'est-ce qu'ils font ici ceux-là ? » La deuxième répliqua: « Pendant ce temps, nos enfants sont dans les tranchées. » Quelques-uns des paroles furent prononcées à mi-voix, les deux jeunes gens les entendirent: « Mesdames, dirent-ils, vos paroles sont injustes. » Et sous les regards étonnés du public, ils sortirent leurs livrets militaires et montrèrent des certificats signés par des majors, établissant qu'ils avaient été blessés au champ d'honneur. »

Ce qui importe, c'est d'aboutir au plus vite.

Ne perdons pas de temps à discuter sur la forme de cet insigne.

Rondelle de métal ou morceau de ruban, réalisons-le immédiatement.

Quand ce témoignage de gloire sera épinglé sur la poitrine de nos blessés, ils pourront sortir, la tête haute, dans la rue, sans craindre les regards malveillants des bigotes et des murmures haineux des commères...

PAS D'EXCEPTIONS

Si l'opinion publique sollicite la création d'un emblème glorieux, — et la presse un-

Nouvelles de Belgique

UNE LUTTE SERIEUSE

Amsterdam, 16 juillet. — On mande de Gand au Telegraf, que la dernière attaque allemande contre le front belge a eu lieu au nord de Dixmude, près de Schoorbakke, à l'endroit où trois petits ruisseaux se jettent dans l'Yser, la lutte a été très sévère. Les pertes allemandes sont très importantes. Le nombre de blessés ont été dirigés sur Bruges. Un train rempli de cadavres a traversé Gand.

Toutes les tentatives faites par les Allemands pour prendre pied sur la rive gauche de l'Yser ont échoué.

Un rapport belge

La Légation de Belgique communique au journal l'17^e rapport de la commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre, adressés à M. Carton de Wiart, ministre de la justice belge.

L'état « préagissant » de l'Allemagne

UN ARTICLE DU COLONEL BARONE

Rome, 15 juillet. — Le colonel Barone, critique militaire, publié dans le Giornale d'Italia un article intitulé: « L'état préagissant ou le dégratage la signification militaire des opérations de la Galicie. »

Selon le colonel, il n'est pas improbable, étant donné les signes de faiblesse montrés par les Austro-Allemands que la retraite générale des Russes soit bientôt suivie d'une autre retraite générale des Austro-Allemands.

Tandis, ajoute-t-il, que les armées alliées germaniques s'efforcent dans un effort considérable afin d'impressionner les neutres, les choses allaient mal pour elles sur le théâtre occidental de la guerre.

Depuis lors, la situation ne s'est pas améliorée pour les Allemands en Flandre.

La loyauté des Indo-Chinois

Une brillante revue militaire a eu lieu à Saïgon le 14 juillet. A l'issue de cette revue, le gouverneur général a prononcé un discours dans lequel, comme d'habitude, il a loué l'abnégation et le dévouement actif de nos soldats indo-chinois, il a déclaré que la France reconnaît le loyalisme et ce dévouement en s'attachant de plus en plus à donner satisfaction à toutes leurs aspirations légitimes. La diffusion chaque jour plus large parmi les indigènes des bienfaits de la science moderne permettra, nous l'espérons, la participation plus complète et plus efficace à la gestion de leurs intérêts locaux et généraux. Ce discours a été affiché dans toute l'étendue de l'Indochine.

Bourse de Paris

DU VENDREDI 16 JUILLET 1918

Marché toujours inactif, nombre de spéculateurs étant absents à l'occasion de la Fête du 14 juillet, et les rares transactions témoignent d'une tendance plutôt lourde. Le Rente 3 % revient au cours rond de 69 fr., les fonds russes sont irréguliers, les valeurs de pétrole fléchissent; les titres cuprifères sont assez résistants malgré la baisse des prix du cuivre.

Fonds d'Etats. — Français 3 % 69; 3 1/2 % 61,40. — Russe 1891, 62,25; 1896, 58,50; 1907, 59,75; 1909, 80,60; 1914, 88. — Extérieure, 84,80.

Actions diverses. — Banque de France, 4,535. — Banque de Paris, 851. — Lyonnaise, 1,019. — Banque de l'Azer-Dou, 980. — Banque Russo-Asiatique, 390. — Banque Ottomane, 435. — Lyon, 1,040. — Nord, 1,265. — Suez, 4,040. — Nord-Sud, 100. — Omnibus, 410. — Thomson, 545. — Distribution, 408. — Nord de l'Espagne, 368. — Brinkart ord., 295; pr., 313. — Hartmann, 366. — Matzoff, 448. — Dnieprovienne, 2,280. — Toula, 1,150. — Prowodnik, 860. — Monaco, 2,906; 1/5, 470. — Malacca, 120.

Valeurs minières. — Bruay 1/10, 145. — Naphth, 320. — Lianosoff, 288. — Colombia, 1,110. — Bakou, 1,246. — Spiess, 19,75. — Grosny ord., 2,050; priv., 2,198. — Rio, 1,527. — Cape Copper, 72. — Tharsis, 149. — Butte, 393. — Utah, 376. — Spassky, 67. — Lena, 41,75. — Vieille-Montagne, 705. — Balta, 305. — Platine, 425. — Rand Mines, 127. — Charters, 14,25. — Modderfontein B., 142. — De Beers ord., 282; pr., 311. — Jagersfontein, 71.

Admiration! Respect! Sympathie!

Passons à la littérature proprement dite. Il est uncrivain sur le cadavre duquel Léon Daudet se soit acharné avec une fureur particulièrement malpropre, c'est bien Catulle Mendès.

Dans dix articles, et dans vingt pages de ses souvenirs, Léon Daudet a représenté Catulle Mendès comme un crapuleux noceur, toujours ivre de champagne et d'éther, risquant à chaque pas de rouler dans le ruisseau s'il n'avait pas été soutenu par deux grues des plus viles; il le déclare incapable d'écrire autre chose que de lourdes obscénités, propres tout au plus à consoler des vieillards libidineux et impuissants.

Or, tant que Catulle Mendès vécut, Léon Daudet l'adula, le flatte, s'humilia devant lui.

Le premier livre de Daudet est un recueil assez dégoutant et dont nous ne conseillons pas la lecture aux jeunes filles royalistes ni même à leurs mères, encore moins aux libéraux de l'Action Française, et à ses bénéficiaires et à ses complices. Ce livre s'intitule *Haëres*. Léon Daudet en adressa un exemplaire à Catulle Mendès avec cette dédicace: « A Catulle Mendès, son admirateur, Léon Daudet. »

Daudet composa plus tard une sorte de narquois de rhétorique, assez insipide dans son enervement contre le Pape, qui alterne avec des descriptions d'accomplissements fort poussés: c'est le *Voyage de Shakespeare*.

Le volume aussi fut envoyé par Daudet à Catulle Mendès et sur la page de garde on peut lire ces mots, de l'écriture du caméléon: « A M. Catulle Mendès, en respectueuse sympathie. »

De l'admiration!
Du respect!
De la sympathie!

Exquis!!!

Ce que c'est que d'être vivant, c'est-à-dire en état de rendre des services, par exemple, de faire passer dans le *Journal* un roman dont l'obscurité morme éfrayait les éditeurs.

Léon Daudet recevait les livres de Mendès. Il ne les trouvait point alors si dégoutants; voici ce qu'il en disait, dans des lettres, à son auteur: « Cher monsieur Mendès, dit la première, merci pour vos jolis Contes de jadis, d'un jadis si défilé, si moderne. Depuis l'autre soir, Les Petites Villes me chantent dans la tête. C'est vraiment une chose exquise... »

Et encore: « Cher monsieur Mendès, ma femme et moi vous remercions de nous avoir envoyé ce joli livre. Il tient du rêve et du papillon, léger, diaphane, mais il n'en a point l'aspect... »

(1) Voir le Bonnet Rouge depuis le 6 juin.

Léo Poldès.

